



LE DÉPARTEMENT

COMMUNE de

28 MARS 2022

NOTRE-DAME de BELLECOMBE

Pôle aménagement
SECRETARIAT GENERAL
Service appui technique
Unité planification et aménagement
Hôtel du Département
CS 31802
73018 Chambéry CEDEX

Monsieur Philippe MOLLIER
Maire
MAIRIE DE NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE
Chef-lieu
73590 NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE

Contact : *Ombeline de BOUCLANS*
 04 79 96 75 12
 amenagement-sg-urbanisme@savoie.fr

Nos réf. : OdB/CC/PAD-SG/SAT/D/2022/375589

Monsieur le Maire,

En application des dispositions de l'article L153-40 du code de l'urbanisme, vous m'avez soumis pour avis le projet de modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Cette modification porte sur des changements du règlement écrit, de la règle de stationnement prévue dans les OAP et la suppression de l'emplacement réservé n°14.

Après avoir pris connaissance des documents et eu égard aux compétences du Département, je vous informe que la procédure engagée ne suscite pas de remarque particulière de ma part.

J'émet donc un avis favorable sur l'arrêt du projet de modification simplifiée N°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président,
Par délégation,
Eva ALIACAR,
Directrice générale adjointe de l'aménagement.

Signé par : *Eva ALIACAR*
Date : 24/03/2022
Qualité : Directrice Générale Adjointe Aménagement

Copie pour information à :
Annick CRESSENS – Conseillère départementale
Franck LOMBARD - Conseiller départemental

Florent VILLAUME –SG/ Responsable MTD Albertville-Ugine
Laurent CLARET - SG/ Adjoint MTD Albertville-Ugine